



Circulaire n° 2019-548-D	Avis de vacance emploi secrétaire général CMA du Cher	Direction générale
-----------------------------	--	-----------------------

Paris, le 15 MAI 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la chambre de métiers et de l'artisanat du Cher recrute au 1<sup>er</sup> juillet 2019

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 1

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 10 juin sous pli confidentiel à

Madame la présidente  
CMA du Cher  
15, rue Henri Dunant  
18000 Bourges

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD  
Directeur général adjoint